



Décembre 2020

## **Rapport de concertation**

Table de travail pour l'aménagement de la rive - Projet de  
réfection du mur en amont du barrage Simon-Sicard

Remis à Hydro-Québec

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - ROUYN-NORANDA  
SAGUENAY - SHERBROOKE

## 1 INTRODUCTION

Le présent rapport, réalisé par la firme Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), est une synthèse des huit (8) rencontres de concertation de la Table de travail du Projet d'aménagement de la rive en amont du barrage Simon-Sicard, de mai à novembre 2020. En raison du contexte de santé publique lié à la pandémie de COVID-19, les rencontres se sont toutes tenues virtuellement, via l'outil de vidéoconférence Webex Meetings.

Le rapport fait état du contexte entourant la mise sur pied de la Table de travail, du cadre d'engagement des rencontres de la Table, des principaux éléments présentés et discutés lors de chacune des rencontres. Il culmine avec la présentation des recommandations finales à l'égard d'Hydro-Québec. Pour le détail complet des recommandations de la Table de travail, veuillez vous référer à la Section 5 du présent rapport. Transfert a également saisi l'occasion de ce rapport pour partager des recommandations générales à l'intention d'Hydro-Québec concernant les prochaines étapes en matière de participation publique. Ces recommandations sont présentées à la Section 6.

## 2 MISE EN CONTEXTE

### **Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard**

Hydro-Québec, en tant que propriétaire et gestionnaire de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies, a entamé en 2018 la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, afin que les installations soient conformes à la nouvelle mouture de la *Loi sur la sécurité des barrages*. Le mur, construit en 1929 avec du béton et du remblai, a atteint sa fin de vie utile et doit être rénové. Il doit également être capable de résister aux impacts potentiels des changements climatiques, comme l'indique la *Loi sur la sécurité des barrages*.

Des travaux de réfection prioritaires ont été menés sur trois sections du mur de l'automne 2018 à l'été 2020, et les travaux restants se tiendront de 2023 à 2024, selon le calendrier de projet actuel de la société d'État.

### **Table de travail sur l'aménagement de la rive en amont du barrage Simon-Sicard**

Afin de maximiser les impacts positifs et l'intégration de son projet, Hydro-Québec a annoncé son intention d'identifier, en concertation avec le milieu, un projet d'aménagement de la rive. La firme Transfert a été mandatée pour organiser et animer une Table de travail virtuelle composée de diverses organisations, d'élus et des représentants citoyens concernés par le projet d'aménagement proposé par la société d'État. Les membres invités ont été identifiés conjointement par Hydro-Québec et l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville pour participer aux rencontres de la Table.

Le tableau suivant présente les membres de la Table de travail et leur organisation respective.

**Tableau 1 – Membres et organisations de la Table de travail**

Noms	Organisations
Lorraine Pagé	Citoyenne
Jocelyn Duff	Citoyen
André Gravel	Citoyen
Pierre Comtois	Citoyen
Geneviève Riendeau	Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)
Martin Rodrigue	Amis du village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR)
Francine LeGrand	La Fabrique de la Paroisse de la Visitation
Jonathan Boursier	Représentant de Marie Montpetit, Députée de Maurice-Richard
Jérôme Normand	Conseiller de ville, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
Gilles Côté	Directeur de service du Développement du territoire, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
Séverine Pain	Service des Grands Parcs, Ville de Montréal
Roxanne Lessard	Service des Grands Parcs, Ville de Montréal
Anne-Marie Dufour	Architecte, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine, Ville de Montréal
Marie-Geneviève Lavergne	Conseillère en aménagement, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine, Ville de Montréal
Marie-Josée Grimard	Chargée de projets en environnement, Hydro-Québec
André Frigon	Chef projets, Hydro-Québec (réaffecté)
Yannick Chevrier-Bédard	Chef projets, Hydro-Québec (en remplacement de M. Frigon)
Cristian Dobre	Chef projets production, Hydro-Québec
Jonathan Laporte	Conseiller relations avec le milieu, Hydro-Québec
Isaac Gauthier	Animateur/Facilitateur, Transfert Environnement et Société
Marie-Ève Perreault	Rapporteuse, Transfert Environnement et Société

### 3 MANDAT ET OBJECTIFS DE LA TABLE DE TRAVAIL

Le mandat de la Table de travail portait sur l'identification des orientations générales d'un projet commun d'aménagement des quelque 1 300 mètres de rive du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, situé sur la rive sud de la Rivière-des-Prairies entre les ponts Viau et Papineau. De son côté, Hydro-Québec s'engageait à tenir compte des recommandations de la Table de travail dans la conception et la mise en œuvre de son projet d'aménagement de la rive, au meilleur de ses capacités.

Les orientations générales proposées par les membres de la Table de travail devaient quant à elles répondre aux objectifs suivants établis par Hydro-Québec :

1. Optimiser le projet dans les secteurs à l'étude, y compris le secteur du Fort-Lorette;
2. Évaluer les opportunités d'usage polyvalent le long de l'ouvrage, par exemple :
  - a. un sentier piétonnier ou multiusage;
  - b. autres mesures d'atténuation;

Pour y arriver, l'équipe d'Hydro-Québec a présenté l'ensemble des informations pertinentes concernant les travaux prioritaires et à venir du projet de réfection du mur de soutènement, de même que les attentes et contraintes de la société d'État concernant le projet commun d'aménagement de la rive. Les membres de la Table ont, pour leur part, pu poser les questions nécessaires à la compréhension du projet, avant d'identifier et de rédiger, avec l'appui de l'équipe de Transfert, les différentes recommandations à remettre à Hydro-Québec.

Pour plus de détails concernant les thématiques générales des huit (8) rencontres de la Table de travail, veuillez vous référer à la section suivante, la Section 4. Pour prendre connaissance des recommandations de la Table de travail, veuillez vous référer à la Section 5 du rapport.

### 4 RETOUR SUR LES RENCONTRES DE LA TABLE DE TRAVAIL

Les éléments suivants rapportent, de manière sommaire, les faits saillants des huit (8) rencontres de la Table de travail. Pour chacune des rencontres, un compte rendu a été rédigé par l'équipe de Transfert et remis aux membres pour révision et validation. Un sondage de rétroaction a également été partagé aux membres, afin que ceux-ci puissent, de manière anonyme, commenter le déroulement des rencontres et partager des questions ou observations supplémentaires.

À noter que les quatre premières rencontres ont eu une durée de 1h30, alors que les quatre dernières étaient plutôt de 2h30. Cette différence dans la durée des rencontres a été déterminée afin de permettre un maximum d'échanges entre les membres lors des rencontres qui abordaient spécifiquement la recherche de consensus concernant le Projet commun d'aménagement de la rive.

### **Rencontre #1 – Lancement de la Table de travail – 15 mai 2020**

La première rencontre de la Table de travail visait à démarrer les travaux de la Table, en validant collectivement son mandat, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement. L'équipe d'Hydro-Québec a rappelé la raison d'être du Projet de réfection du mur de soutènement et a expliqué son souhait de faire émerger un consensus autour de l'aménagement de la rive après les travaux de réfection.

Pour leur part, les membres ont questionné l'équipe d'Hydro-Québec sur les travaux prioritaires menés à la Phase 1 du Projet de réfection et ont demandé à ce que les prochaines rencontres abordent la justification du projet de réfection, les études de faisabilité réalisées, en cours ou à venir, et la variante technique retenue par Hydro-Québec pour les travaux à venir. L'importance de la mise en valeur du patrimoine, du maintien de l'accès public à la rivière et de la prise en compte des besoins du milieu ont également été soulignés par les membres.

### **Rencontre #2 – 5 juin 2020**

La deuxième rencontre de la Table de travail visait à présenter les détails et la justification de l'ensemble du Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Une brève présentation de la *Loi sur la sécurité des barrages* a également eu lieu, de même qu'un partage des détails du réaménagement des secteurs où les travaux prioritaires se sont déroulés.

Les membres de la Table de travail ont pu prendre connaissance des informations présentées et poser des questions sur la justification, les objectifs, les différents aspects techniques, les études à venir (ingénierie et environnementales) et le processus d'évaluation des impacts du projet de réfection.

### **Rencontre #3 – 26 juin 2020**

La troisième rencontre de la Table de travail visait à échanger sur les résultats de l'étude de potentiel archéologique menée pour Hydro-Québec en 2018 dans le secteur du mur de soutènement. En somme, l'étude rapporte que malgré la présence de fort potentiel archéologique dans certains sous-secteurs longeant le mur de soutènement, la bande riveraine présente un faible potentiel archéologique, en raison des multiples travaux d'excavation historiques, notamment lors de la construction du mur.

Les membres ont pris connaissance des informations présentées et ont posé leurs questions à l'équipe d'Hydro-Québec, notamment sur la portée et les limites de l'étude, sur la nature des servitudes d'Hydro-Québec et sur le calendrier des prochaines rencontres.

### **Rencontre #4 – 17 juillet 2020**

La quatrième rencontre de la Table de travail visait à partager et discuter des résultats d'une étude archéologique effectuée par la Ville de Montréal dans le cadre du projet Fort-Lorette et d'une étude sur le milieu humain effectuée par Hydro-Québec en 2019. Les discussions entourant les deux études ont fait ressortir l'importance d'un arrimage entre Hydro-Québec et les autres acteurs du milieu en ce qui concerne la réalisation des différents projets du secteur.

L'équipe d'Hydro-Québec a également profité de l'occasion pour présenter la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) et le rôle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le projet d'Hydro-Québec, après la parution d'un article portant sur les travaux de la Table de travail.

Une pause d'un mois est prévue avant la prochaine rencontre, en raison des vacances de la construction.

#### **Rencontre #5 – 18 septembre 2020**

La cinquième rencontre de la Table de travail visait à présenter les variantes techniques étudiées pour le réaménagement du mur de soutènement et à discuter de la variante technique retenue. Les membres ont pu ainsi questionner l'équipe d'Hydro-Québec sur les différentes variantes techniques et la justification de l'enrochement en tant que variante retenue.

Il en ressort des discussions qu'Hydro-Québec devra faire d'importants efforts au niveau de l'aménagement pour favoriser l'intégration de son projet dans le milieu. Avec l'appui de Transfert, les membres de la Table ont également réalisé un court exercice participatif pour identifier les différents critères de succès pour l'aménagement de la rive.

#### **Rencontre #6 – 16 octobre 2020**

La sixième rencontre de la Table de travail visait à présenter les informations complémentaires au projet d'Hydro-Québec concernant le Parcours Gouin de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et le Projet Fort-Lorette entrepris par la Ville de Montréal, et de présenter les critères de succès du projet d'aménagement de la rive identifiés par Hydro-Québec.

Les membres ont également discuté en sous-groupes animés par Transfert des possibilités d'aménagement préliminaires du projet, en fonction des critères identifiés lors de la rencontre précédente et des critères de succès et contraintes identifiés par l'équipe d'Hydro-Québec.

#### **Rencontre #7 – 10 novembre 2020**

La septième rencontre de la Table de travail visait à présenter les possibilités d'aménagement recueillies lors de la rencontre précédente, à identifier les éléments qui font l'objet d'un consensus et à formuler des recommandations préliminaires.

Les représentants des sous-groupes ont présenté les différentes possibilités d'aménagement ressorties, après quoi l'ensemble des membres a élaboré des recommandations préliminaires, pour bonification lors de la huitième et dernière rencontre de la Table de travail.

#### **Rencontre #8 – 24 novembre 2020**

La huitième et dernière rencontre de la Table de travail visait à échanger sur les recommandations préliminaires identifiées lors de la précédente rencontre afin de formuler des recommandations finales, à remettre à l'équipe d'Hydro-Québec.

Les membres ont ainsi pu ajuster et réorganiser les recommandations préliminaires afin de faciliter la compréhension du public et de mieux guider les décisions d'Hydro-Québec. Pour le détail complet des recommandations remises par la Table de travail, veuillez vous référer à la section suivante, la Section 5.

Finalement, l'équipe d'Hydro-Québec a fourni des précisions sur les prochaines étapes prévues, soit des rencontres ciblées avec les propriétaires résidant à proximité en décembre 2020, ainsi qu'une consultation en ligne ouverte au grand public en janvier 2021. Elle a également réaffirmé son souhait d'obtenir à nouveau la contribution des membres de la Table de travail, selon l'avancement du projet.

## 5 RECOMMANDATIONS DE LA TABLE DE TRAVAIL

Les membres de la Table de travail, avec l'appui de Transfert, remettent les recommandations finales suivantes à Hydro-Québec, en vue de bonifier le Projet d'aménagement de la rive en amont du barrage Simon-Sicard.

Les recommandations sont divisées en trois grandes thématiques, soit les principes généraux selon lesquels le projet d'aménagement de la rive devrait être réalisé, les réalisations concrètes recommandées à Hydro-Québec pour son projet d'aménagement et l'approche de conception d'aménagement recommandée par les membres de la Table de travail.

À noter que les recommandations suivantes portent uniquement sur le Projet d'aménagement de la rive d'Hydro-Québec, comme indiqué au mandat de la Table de travail. Bien que des discussions aient abordé les travaux de réfection du mur, celles-ci visaient à donner aux membres une vision globale des enjeux et des contraintes en lien avec le projet d'aménagement.

### Principes généraux de l'aménagement

1. S'assurer que la sécurité du voisinage et du public, de la rive et des aménagements soient au cœur du projet d'aménagement de la rive en amont du barrage Simon-Sicard;
2. Privilégier une approche intégrée dans la conception et la réalisation du projet, en concertation avec les acteurs du milieu et en misant :
  - a. sur la lutte contre les changements climatiques;
  - b. sur le caractère naturel et patrimonial du secteur;
  - c. sur l'intégration paysagère et visuelle des ouvrages projetés, favorisant ainsi la mise en valeur des éléments culturels, historiques et artistiques;

### Réalisations concrètes recommandées à Hydro-Québec

3. Privilégier la mise en place d'un sentier piétonnier riverain, continu, suffisamment large pour faciliter les déplacements, universellement accessible et tenant compte des usages actuels et potentiels;
4. Inclure au moins un belvédère à même l'enrochement pour favoriser l'accès public à la rivière;

### **Approche de conception de l'aménagement**

5. Privilégier une qualité dans la réalisation des ouvrages, notamment dans le choix des matériaux, en minimisant l'impact visuel de l'enrochement projeté et en favorisant l'accès à la rivière;
6. Concevoir des aménagements favorisant la biodiversité et l'utilisation des plantes indigènes adaptées au milieu;
7. S'assurer que le plan d'aménagement d'ensemble conçu par des professionnels sera élaboré dans un souci de cohérence, de continuité et d'harmonisation du projet avec le milieu, dans le respect des recommandations précédentes;
8. Poursuivre les efforts de consultation auprès des membres et organisations de la Table de travail et du public lors des prochaines étapes du projet.

## **6 RECOMMANDATIONS DE TRANSFERT**

À la lumière des éléments précédents, Transfert Environnement et Société propose les pistes d'action suivantes à l'équipe d'Hydro-Québec afin de maintenir le niveau d'engagement de la communauté dans le Projet d'aménagement de la rive en amont du barrage Simon-Sicard. De l'avis de Transfert, la mise en œuvre et le maintien de ces recommandations permettront la concrétisation d'une démarche participative qui répond aux attentes évoquées par les membres de la Table de travail :

1. Maintenir les efforts de transparence d'Hydro-Québec pour les étapes actuelles et à venir du projet;
2. Maintenir les efforts d'arrimage du projet avec le milieu, notamment avec les acteurs impliqués dans des projets connexes et/ou complémentaires du secteur avoisinant le mur de soutènement du barrage Simon-Sicard;
3. Favoriser le rayonnement du projet et des efforts de concertation d'Hydro-Québec auprès du public, et ce, des étapes de planification à la mise en œuvre du projet.